

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

CHABBAT PARCHAT
'HOUKAT
SAMEDI 28 JUN 2014
1^{ER} JOUR DE ROCH 'HODECH
30 SIVAN 5774
AVOT 4
47^e année

39

EDITORIAL par Haïm Chnéor NISENBAUM

20 ans

Voici que, cette semaine, revient le 3 Tamouz, chacun sait que ce jour est différent de tous les autres, qu'il marque notre conscience. C'était il y a 20 ans, le 3 Tamouz devenait le jour du départ de ce monde du Rabbi. Beaucoup a été dit depuis cet événement : la présence de l'enseignement du Rabbi qui ne se dément pas, l'inspiration et l'énergie qui s'en dégagent, chaque jour démultipliées, l'action de ses envoyés aux quatre coins du monde qui poursuivent cette œuvre aux enjeux d'éternité. De fait, de telles idées ne perdent jamais leur actualité et, dans cette optique, le 3 Tamouz est aussi une date comme un point de référence tant sont importantes les choses qui s'y mesurent. Il faut, toutefois, se garder de faire de ce jour un simple anniversaire en se contentant d'égrener les années qui passent. Le 3 Tamouz est d'abord porteur d'une puissance qu'il nous appartient de partager. Cependant, tout acte essentiel doit avoir une fondation. Ainsi ce 3 Tamouz doit-il être celui du bilan. 20 ans, c'est une longue durée ; le chiffre seul résonne comme une étape. Quels ont donc été les accomplissements depuis 20 ans ? En quoi chacun a-t-il pris part à ce grand mouvement qui nous emmène chaque jour plus près de la venue de Machia'h ? Ce sont ces questions-là qui, à présent, nous sont

adressées. En y répondant, nous ne ferons pas que tenter d'apporter une bien inutile justification à un temps écoulé. Nous mettons en perspective ces années et, porteurs de la dynamique qu'ils incarnent, nous pénétrons dans un champ d'action nouveau qui bouleverse la donne. Nous transformons radicalement nous-même et le monde qui nous entoure. Tout à la fois, nous voyons et faisons naître le Bien autour de nous. Et si les ombres semblent parfois grandir, nous savons aussi que la lumière est toujours victorieuse. C'est cette vision-là que le Rabbi nous a donnée comme un héritage. Depuis 20 ans, chacun en a suivi les développements et les avancées. Aujourd'hui, au jour du 3 Tamouz, chacun peut la regarder prendre un élan nouveau. Chacun, conscient de ce qui a été accompli, pénétré du sens de l'espoir et de l'attente, ressent, de manière concrète, que le temps est venu : celui où la volonté, l'action et la réussite prennent une ampleur que personne ne pouvait jusqu'ici soupçonner. Décidément, c'est bien à un passage que nous nous trouvons. La lumière grandit, chacun en voit le frémissement. Le Rabbi, par son enseignement, nous conduit avec force vers le but ultime de l'effort : la venue de Machia'h. Puisse ce 3 Tamouz des 20 ans être celui qui en verra la concrétisation ultime.

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

'Houkat Le décret

Et Dieu parla à Moché et Aharon en ces termes : «Voici le décret ('Hok) de la Torah... Si une personne meurt dans une tente, tous ceux qui pénètrent dans la tente et tous ceux qui sont dans la tente seront impurs pendant sept jours... Et pour la personne contaminée, ils prendront des cendres (de la Vache Rousse)...» (Nombres 19 :1-2,14-1)

Les lois de la «Vache Rousse», qui indiquent comment purifier une personne ayant été en contact avec un corps mort, sont souvent citées comme le décret supra rationnel par excellence. Le roi Salomon, le «plus sage des hommes», dit de cette Mitsva : «Tous (les commandements de la Torah) je les ai compris. Mais le chapitre de la Vache Rousse, bien que je l'aie sondé, interrogé et étudié avec ce que je croyais être de la sagesse, est resté distant de moi». Il y a, de fait, de multiples aspects de la loi de la Vache Rousse qui défient toute rationalisation. Tout d'abord, le phénomène d'impureté rituelle est en soi un concept mystique, supra rationnel. Le concept de la purification, obtenue par l'aspersion des cendres de la Vache Rousse sur la personne contaminée, ne suit aucune logique que l'on pourrait saisir. Et puis la loi présente des facettes tout à fait incompréhensibles comme le fait que l'aspersion des cendres purifie la personne contaminée tout en rendant impure celle qui l'effectue.

Cependant, dans la Torah, existent d'autres lois non moins inaccessibles à la raison humaine. Une catégorie entière de Mitsvot appelées 'Houkim («décrets») sont définies par des critères que ne peut appréhender l'esprit humain. On peut dès lors se demander pourquoi c'est précisément la loi de la Vache Rousse qui constitue l'archétype du «décret», la Mitsva dont la Torah dit : «Voici le 'Hok de la Torah» ?

Horaires d'entrée et sortie de Chabbat Parchat 'HOUKAT

PARIS — ILE DE FRANCE
Entrée : 21h 40 • Sortie 23h 04

Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Bordeaux	21.34	Marseille	21.04	Nice	20.58
Grenoble	21.10	Montpellier	21.12	Rouen	21.48
Lille	21.46	Nancy	21.24	Strasbourg	21.17
Lyon	21.16	Nantes	21.48	Toulouse	21.21

à partir du dimanche 22 juin 2014

Heure limite du Chema : 09h 49 Pose des Téléphones : 4h 16



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr
Serveur vocal Le'haïm : 01 76 34 77 77

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

LA SIDRA

Moché pâlit

Le Midrach relate que Moché fut le seul être humain qui fut gratifié de pouvoir comprendre cette loi.

«A toi, lui dit D.ieu, Je vais révéler le sens de la Vache. Pour tous les autres, elle sera un 'Hok». Et pourtant, Moché lui-même ressentit une grande difficulté à accepter cette loi, comme nous pouvons le voir du récit midrachique : dans tout ce que D.ieu enseignait à Moché, Il lui signifiait d'abord la façon dont on était contaminé et la façon dont on se purifiait. Quand D.ieu en vint aux lois concernant celui qui entre en contact avec un mort, Moché lui dit : «Maître de l'Univers ! Est-ce là une purification ?» D.ieu dit : «Moché, c'est un 'Hok, un décret que J'ai décrété et aucune créature ne peut comprendre entièrement Mes décrets».

Le mystère de la mort

Le départ d'une âme du corps nous est incompréhensible. Il ne s'agit pas ici de rationalité ; rationnellement, la mort a un sens. Nous comprenons la fragilité de la vie, la nature fugace de tout ce qui est matériel. Mais au fond de notre cœur, nous refusons de l'accepter. Malgré toutes les preuves du contraire, nous persistons à considérer la vie comme éternelle. Malgré toutes les bonnes raisons de l'intellect, nous rejetons le concept même de la mort.

Et il est encore plus difficile d'accepter qu'il puisse y avoir un certain processus, une certaine formule qui permettraient d'assumer, et a fortiori de guérir, le terrible vide laissé par l'absence de vie. Quel antidote peut-il y avoir face à l'angoisse, le vide, la futilité absolue que la mort apporte au cœur humain ?

C'est la raison pour laquelle Moché pâlit quand il entendit les lois rituelles de la mort. Il ne s'agissait pas d'un manque de compréhension pour saisir comment la tache spirituelle de la mort peut être purifiée. Et de fait, Moché était l'unique être humain auquel «le sens de la Vache» fut révélé. Mais il n'en cria pas moins : «Maître de l'univers, est-ce là une purification ?». Tu m'as expliqué comment «opèrent» les cendres de la Vache Rousse. Mon esprit est satisfait mais cela ne calme pas le tumulte de mon cœur. Mon cœur ne peut comprendre comment le mal de la mort peut être amoindri.

Et D.ieu répondit : «Moché, c'est un 'Hok, un décret que J'ai décrété». Certains aspects de Mes créations sont si écrasants qu'ils ne peuvent être surmontés qu'en se soumettant au commandement absolu émanant de l'autorité absolue. J'ai donc ordonné des lois pour vous instruire de ce qu'il faut faire quand vos vies sont touchées par la mort. Ce sont des lois supra rationnelles, voire irrationnelles, car seules de telles lois peuvent vous aider à vous

remettre. Ce n'est que par la force d'un décret divin complètement irrationnel que vous pouvez guérir de la mort.

Les lois du deuil

Aujourd'hui, nous ne possédons pas de cendres de la Vache Rousse. Mais nous avons un rituel qui s'applique à la mort. Les lois de la Torah nous commandent de pleurer la mort d'un être cher et régulent notre deuil. Le concept même de «lois du deuil» est incompréhensible. Peut-on ordonner à quelqu'un d'être en deuil ? Peut-il, à l'opposé, être enjoint de diminuer ou de cesser son deuil ?

C'est précisément ce que fait la Torah. Il existe des lois spécifiques qui gèrent l'intensité du deuil depuis les heures qui suivent la mort jusqu'à l'enterrement (une période appelée *Onanout*), des lois spécifiques pour les trois premiers jours suivant l'enterrement, pour les sept premiers jours (*Chiva*), les trente premiers jours (*Chelochim*), et pour la première année suivant la mort. A chacune de ces jonctions, il nous est demandé de passer à une nouvelle phase du deuil, une phase dans laquelle l'intensité de notre angoisse et de notre sens de la perte se mitige et se sublime.

Nous résistons à ces bornes, avec toutes les fibres de notre être. L'esprit comprend la différence entre la *Chiva* et les *Chelochim* et entre les *Chelochim* et la première année, mais le cœur ne l'accepte pas. Cette résistance intérieure ne doit pas nous décourager : la Torah elle-même nous dit que Moché en personne ne pouvait obliger son cœur à accepter ce que son esprit avait pu comprendre. Même après que D.ieu lui eut expliqué comment la Vache Rousse sublime une rencontre avec la mort, cela resta un 'Hok, distant du plus grand des esprits humains et totalement incompréhensible au cœur de tout un chacun. Et pourtant D.ieu nous ordonne de faire ces transitions et nous donne la force d'accomplir ce commandement.

C'est la puissance du décret divin qui nous permet de continuer à la fois à mener notre propre vie et à travailler avec les autres (car il est sûr que ceux qui dépendent de nous ne peuvent attendre que notre esprit et notre cœur aient complètement intégré ce que nous savons être attendu de notre part). Et la force du décret divin est telle que nous pouvons nous dominer et sublimer toute la négativité de la mort.

Que nous puissions immédiatement mériter le jour où une telle sublimation ne sera plus nécessaire, le jour où le Tout Puissant «enlèvera l'esprit d'impureté de la terre», de sorte que «la mort cessera à tout jamais et D.ieu effacera les larmes de chaque visage» et «ceux qui sont dans la poussière se réveilleront et se réjouiront».

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

• Dimanche 22 juin - 24 Sivan

Mitsva positive n° 84 : Il s'agit du commandement nous incombant d'apporter tous les sacrifices au Temple exclusivement.

Mitsva positive n° 85: Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné d'apporter au Temple toute offrande nous incombant, qu'il s'agisse d'un sacrifice expiatoire, d'un holocauste, d'une offrande délictive ou d'un sacrifice rénumérateur, même si la décision d'apporter cette offrande a été prise en dehors du pays d'Israël.

Mitsva négative n° 90: C'est l'interdiction qui nous est faite d'immoler aucun animal destiné au sacrifice en dehors du parvis du Sanctuaire et c'est ce que l'on appelle "immoler à l'extérieur"

• Lundi 23 juin - 25 Sivan

Mitsva négative n° 89: Il nous est interdit d'offrir aucun sacrifice à l'extérieur, c'est-à-dire en dehors du parvis du Sanctuaire

Mitsva positive n° 39: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'offrir chaque jour en sacrifice au Temple deux agneaux.

Mitsva positive n° 29: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'entretenir chaque jour le feu sur l'autel et de manière continue.

Mitsva négative n° 81: Il nous est interdit d'éteindre le feu qui est sur l'autel

Mitsva positive n° 30: C'est le commandement qui a été ordonné aux prêtres de retirer chaque jour les cendres de l'autel.

• Mardi 24 juin - 26 Sivan

Mitsva positive n° 28: Il s'agit du commandement qui a été ordonné aux prêtres de placer de l'encens deux fois par jour sur l'autel d'or.

Mitsva positive n° 25: Il s'agit du commandement qui a été ordonné aux prêtres de maintenir perpétuellement allumées les lumières du Candélabre devant D.ieu.

Mitsva positive n° 40: Il s'agit du commandement qui a été ordonné au Grand Prêtre d'apporter en offrande permanente l'oblation du matin et du soir, qui sont nommés les galettes du Grand Prêtre ou bien aussi "oblation du prêtre oint".

Mitsva positive n° 41: Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné d'apporter une offrande supplémentaire chaque Chabbat, en plus de l'offrande

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 76 34 77 77

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris

Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 35.000 exemplaires

Diffusé par e-mail à 15.000 ex

ISSN 1762 - 5440

LA VENUE DU MACHIA'H

Par le Rav Adin Even Israël Steinsaltz

Extrait de « My Rebbe », paru en anglais aux Éditions Maguid – Koren, Jérusalem

© Les droits d'auteur de cet article sont exclusivement réservés au Rav Adin Even Israël Steinsaltz et à l'organisation Shefa.

Il ne peut être copié ou reproduit ailleurs sous toute forme que ce soit ni utilisé à des fins commerciales.

Faire venir le Messie (en hébreu, le *Machia'h*), tels étaient bien là la mission, le rêve du Rabbi. Cette sublime aspiration ne cachait en rien une tentative de fuir les maux de notre monde ici-bas. Pour le Rabbi, la venue du Machia'h signifiait replacer l'humanité au diapason de la justice, amener la paix universelle et conduire tous les peuples de la terre à s'élever spirituellement.

Le Rabbi n'envisageait pas d'introduire de simples changements, petits ou grands. Son rêve était bien plus ambitieux : métamorphoser le monde. Selon la tradition juive, si la venue du Machia'h signale la fin du monde¹, l'aboutissement de l'Histoire, elle ne signifie pas pour autant que la vie s'arrêtera. La justice et la paix règneront dans le monde entier², le caractère spirituel de la nature humaine prédominera³ alors que les inégalités économiques et les luttes physiques disparaîtront. Les souffrances seront allégées avant d'être totalement éliminées⁴. Le Machia'h a pour rôle d'amener la Rédemption pour le peuple juif et pour l'humanité entière⁵, rien moins que cela. Certes les juifs religieux prient trois fois par jour pour l'arrivée du Machia'h mais ils attachent rarement beaucoup de crédibilité à leur requête. Peut-être sommes-nous trop emprisonnés dans notre existence matérielle ? Combattre une telle apathie, un tel scepticisme vis-à-vis de la possibilité même de salut fut sans doute le plus grand défi que le Rabbi releva...

En fait, l'époque messianique est considérée comme une transition entre notre monde d'aujourd'hui et le *olam haba*, littéralement, le «monde à venir». Une fois le Machia'h venu, l'Histoire, telle qu'elle nous régit au jour au jour, continuera en ce sens que les gens naîtront, vivront et mourront encore. Ainsi, cette période transitoire est là pour permettre à l'humanité de se perfectionner autant que faire se peut. Dès lors qu'elle aura atteint un tel but, l'ère du *olam haba* pourra commencer. Ce monde à venir représente quant à lui une réalité radicalement différente de tout ce que nous pouvons imaginer et reconnaître. Les lois de la nature seront renversées. Les âmes ayant vécu puis quitté notre monde autrefois reviendront sur terre au travers de la résurrection des morts. Ainsi, le *olam haba* constitue le miroir de la Création et signifie que le cours de l'humanité est parvenu à son terme.

Le but ultime de la Création divine. La question ne tourne cependant pas seulement autour de l'identité ou de la personnalité du Machia'h mais aussi autour du but ultime de la Création divine. D'autres interrogations peuvent d'ailleurs accompagner une telle question : Cela valait-il la peine d'être né ? Le monde mérite-t-il d'être sauvé ?

Le Talmud rapporte une intéressante discussion à ce propos : est-il mieux d'être né ou de n'avoir jamais vécu ? En se pla-

çant sous une perspective humaine, le Talmud⁶ conclut que l'âme aurait mieux fait de ne pas descendre sur terre et de rester tout auprès du Tout-Puissant. Pour citer les termes poignants des Pirkei Avot - *Traité des Principes*⁷: «C'est contre ton gré que tu as été formé, c'est contre ton gré que tu es né, c'est contre ton gré

que tu vis...». Un chant célèbre à propos de l'âme – son thème est aussi le leitmotiv de la pièce d'Ansky *Le Dibbouk* – utilise, dans sa version 'Habad, les mots suivants : «Lorsque l'âme descend sur terre, elle pousse des cris de pleurs amers : 'Comment ai-je pu chuter d'un toit si haut dans une cavité si profonde?'». La réponse pour justifier une telle chute est alors la suivante : «Le but d'une telle descente est, en vérité, l'ascension qui s'en suit».

Ce chant présente le problème en termes brûlants : Quel objectif D.ieu poursuivait-Il en nous créant ? Pourquoi a-t-Il créé l'univers et la vie tels que nous les connaissons ? S'appuyant sur la tradition kabbalistique, la pensée 'hassidique⁸ affirme que le but de D.ieu est «d'installer Sa résidence dans notre monde ici-bas». D.ieu souhaite en effet que Sa présence soit connue et ressentie par nous. Aussi bien, nous ne pouvons jamais savoir pour quelles raisons D.ieu a choisi une telle voie ; nous devons nous contenter de connaître le dessein qu'Il s'est fixé. Comme nous le récitons dans la prière de *Alénou* concluant les offices, l'objectif consiste à restaurer le monde par la Royauté du Tout-Puissant (en hébreu, l'on parle de *tikoun olam*). Nous avons été créés afin de Le servir.

>>> suite page 5

ÉTINCELLES DE MACHIA'H

La longueur de l'exil

Le deuxième Temple fut détruit à cause de la haine gratuite existant entre les hommes (Youma 9b).

Les hommes ont tendance à ne pas considérer une telle faute comme particulièrement grave car chacun estime que la haine qu'il porte à l'autre est justifiée.

C'est pourquoi notre exil, qui en constitue la réparation, est si long : effacer l'impureté la plus fine prend plus de temps que pour l'impureté grossière, visible à tous.

(D'après *Likoutei Torah Matot 86a*) **H.N.**

1. Selon le Talmud (*traité Pessa'him 56a*), l'avènement messianique s'intitule "la fin des jours" tel que Jacob le mentionne dans son discours à ses enfants avant de mourir (*Genèse 49:1*) ou tel que la Bible le rapporte ailleurs.

2. *Isaïe 1, 26-27, 2:4.*

3. *Isaïe 40:5.*

4. *Isaïe 25:8, 51:3, 35:5*

5. *Cephania, 3:9*

6. *Traité Erouvin 13b. Le débat oppose les deux écoles de Chammaï et Hillel qui, concluant par la négative, finissent par concéder : une fois que l'homme est né, qu'il scrute ses actions...*

7. *Pirké Avot IV, 22.*

8. Voir *Tanya chapitre 36.*

LE COIN DE LA HALA'HA

Coutumes liées au jour de la Hilloula du Rabbi 3 Tamouz (cette année mardi 1^{er} juillet 2014)

Le Rabbi avait fixé un certain nombre de coutumes à respecter à l'occasion de la Hilloula du Rabbi précédent. Ce sont ces mêmes coutumes qui ont été reprises pour le 3 Tamouz. En voici quelques-unes :

- On s'efforcera d'être appelé à la Torah le Chabbat précédent (Parchat 'Houkat cette année samedi 28 juin)
- On allumera une bougie de vingt-quatre heures depuis lundi soir 30 juin.
- Pendant chacune des trois prières du jour, on allumera cinq bougies devant l'officiant.
- Le matin, on donnera de la Tsedaka (charité), au nom de chacun des membres de sa famille, pour une institution du Rabbi.
- On consacra un moment dans la journée pour parler du Rabbi et de sa grande Ahavat Israël (amour du prochain) à sa famille et son entourage.
- On étudiera les chapitres de Michnayot correspondant aux lettres qui constituent le nom du Rabbi.
- On étudiera les enseignements du Rabbi.
- On participera à un Farbrenguen (réunion 'hassidique).
- On rédigera un «Pane», «Pidyone Néféch», une lettre de demande de bénédictions (en y précisant son prénom hébraïque et le prénom hébraïque de sa mère) qui sera lue sur le Ohel du Rabbi.

N° de fax du Ohel : 00 1718 723 44 44

N° de fax du Beth Loubavitch : 01 45 26 24 37

Adresse du Ohel : 226-20 Francis Lewis Blvd – Cambria Heights,
New York 11411

E-mail : ohel@ohelchabad.org



vous propose des

HÔTELS SUR TOUT ISRAËL

à des prix exceptionnels

Pessah, Chavouot, Souccot, été 2014

Vois El Al (moins chers que sur le site officiel)

Hôtels dans le reste du monde

(moins chers que sur le site Expedia)

Facilité de paiement pour les hôtels secs
ou les packages comprenant des hôtels

Devis gratuit sur devis@nicetrip.fr

BUREAU & PROFIL

Aménagement d'espaces de travail

www.bureau-profil.fr



9, rue de Marseille - 75010 Paris Tél : 01 43 73 10 10 Fax : 01 43 73 10 20



**A
F
D
E
N**



AGENCE FRANÇAISE DES ENERGIES NOUVELLES

REGIES & COMMERCIAUX

SUR TOUTE LA FRANCE PARIS, LYON, NICE, STRASBOURG, TOULOUSE, BORDEAUX...

Spécialisé dans la **BOX** 

Tous types de compteurs

Compteurs Bleus Financés

Partenaires financiers professionnels :

AXfinance / Iccam / FRANCE lease /  CORHOI / CREDIcom

Contact : 01.45.17.00.32 ou contact@groupe-afden.fr demander Edouard



**Garage
Direct
Auto**

Carrosserie Peinture Mécanique

- ✓ Rachat de véhicules dans l'état
- ✓ Vente de voitures d'occasion
- ✓ Lavage intérieur à la vapeur

14 véhicules de courtoisie

Franchise offerte (voir conditions au garage)

- Demander **Shmouel** -
43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny
Tél : 01 57 42 57 42
directauto@orange.fr
www.garage-direct-auto.com

ESHELGLATT

BOUCHERIE • CHARCUTERIE

Glatt Cacher Laméhadrine



55 rue Petit
75019 Paris
01 42 45 36 47



KESHERFORMATION
LE LIEN POUR VOTRE AVENIR

QUE VAIS-JE FAIRE L'ANNÉE PROCHAINE ?

Vous recherchez pour la rentrée une formation diplômante et qualifiante dans un cadre religieux

Cap Petite Enfance,
Auxiliaire de Puéricultrice, EJE...

OBTENEZ UNE QUALIFICATION Secrétariat, assistante comptable formation bureautique

Contactez-nous pour un entretien
01.77.37.38.00
www.kesher-formation.fr
info@kesher-formation.com

MISSADA

spécialités chinoises

Sous le contrôle du Beth Din de Paris

45, rue Laugier - 75017 Paris
Tél : 01 46 22 11 77




COMPLEXE SCOLAIRE PARDESS HANNA

CRECHE - GAN - PRIMAIRE



Programme conforme à l'Education Nationale
Sport - Musique - Danse - Cantine soignée
Transport sur Boulogne, Massy et Paris 15

32 rue Victor Basch
01 42 31 02 15
M^e Mairie de Montrouge - Bus 126 - 128 - 323

FABRICANT VENTE DIRECTE

LAMYLITERIE

DÉPÔSITEUR DE GRANDES MARQUES: EPEDA, TRECA, DUNLOPILLO, MERINOS, SIMMONS

**Matelas - Sommier
Banquettes - Clic-clac
Lits Gigognes
Lits électriques**

Jusqu'à **50% moins cher**, que leurs équivalents griffés

Ouvert du Dim. au Vend.
Fermé le Samedi

01 47 00 73 55
3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris
Métro: Voltaire ou Bastille
www.lamyliterie.fr
Pour tout achat, nous vous offrons une couette !!



MERGUI'SHOWROOM

JOAILLER - DIAMANTAIRE

Création de bijoux sur mesure
Transformation, soudure, rhodiage

40 à 60%
moins chers qu'en bijouterie

116, avenue Simon Bolivar - 75019 Paris • Tél. : 09 80 52 95 05 - 06 59 89 26 99

Achat Or

Bijoux - Pièces - Débris - Lingot

Du Lundi au Vendredi De 9h30 à 18h30 • Dimanche : Sur Rdv

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.

>>> suite de la page 3

Lors de l'avènement messianique, alors que l'humanité entière reconnaîtra la suprématie de D.ieu et se tournera vers Lui pour Le servir, Son objectif sera rempli.

C'est pourquoi les textes du judaïsme affirment l'importance du progrès. Que l'Histoire se répète simplement n'a aucun intérêt. Dans chacune des époques, notre mission doit être d'améliorer et de parfaire le monde. Le prophète Isaïe⁹ nous promet que « *l'heure venue, Il réalisera vite sa promesse* ». En d'autres termes, dès que le moment opportun se présentera permettant au Machia'h d'agir, lorsque nous aurons accompli tout ce qui est attendu de nous, D.ieu nous enverra la Rédemption. L'heure de la venue du Machia'h est entre nos mains, à nous d'y travailler. Personne d'entre nous ne peut échapper à ce devoir universel. Parachever la Création, l'élever vers une sainte dimension et éliminer le mal : un tel labeur n'appartient qu'à nous. C'est

ainsi que nous accomplirons le but que D.ieu s'est assigné en créant l'humanité. La pensée 'hassidique s'appuie ici sur une ancienne tradition mystique : si le monde est imparfait, c'est parce que la présence de D.ieu y est voilée. Certes, que cette présence Divine soit ou non révélée, D.ieu demeure en tout endroit. Une étincelle divine réside en chaque élément de la Création. C'est parce que D.ieu veut nous ménager de l'espace pour agir qu'Il masque Son existence. Comme si D.ieu se cachait afin que nous puissions mieux Le découvrir. Rabbi Lévi Its'hak de Berditchev avait pour coutume de chanter qu'il jouait à cache-cache avec D.ieu et parvenait à Le trouver partout. Pas après pas, acte après acte, chaque bonne action que nous réalisons hisse notre monde à un niveau supérieur d'existence et contribue à y révéler la présence de D.ieu. Ainsi, lorsqu'un homme produit un parchemin à partir de la peau d'une vache pour y écrire un *Séfer Torah*, la vache elle-même s'en

trouve ainsi sanctifiée. De même, une nourriture préparée selon les lois de la *cachérou* entre alors dans le monde du sacré. Ou encore utiliser l'Internet en faveur de la Torah revient à mettre cette nouvelle technologie au service de D.ieu. Notre immense tâche consiste à relier tous ces actes, à mener nos vies de façon si entière que chacune de nos actions nous rapproche de D.ieu, de la *kédoucha*, de la sainteté et de la Rédemption. Maimonide a esquissé pour nous la personne et l'ère du Machia'h. Mais, de nos jours, c'est le Rabbi de Loubavitch qui nous a encouragés à ajouter une *mitsva*, une bonne action, l'une après l'autre afin que ce vague espoir en la venue du Machia'h se transforme en une véritable feuille de route vers la Rédemption.

*Traduction et adaptation de Michel Allouche, Jérusalem.
(à paraître dans les prochains mois)*

9. Isaïe 60:22.

A l'occasion du second anniversaire du décès du Rav Raphaël Kahn, sa fille relata le récit suivant :

«Lorsque le Rav Sim'ha Gorodetski était emprisonné en Russie soviétique, ses juges tentèrent, à différentes reprises, de le briser moralement et de lui faire avouer ses 'fautes', ses actions de diffusion du Judaïsme. On lui demanda, en particulier, de donner les noms de tous ceux qui lui étaient venus en aide. Pour cela, les juges lui affirmèrent que son épouse avait également été emprisonnée et ils lui remirent une lettre, en yiddish, imitant parfaitement son écriture, dans laquelle elle lui demandait d'avouer, afin que ses enfants ne gran-

dissent pas comme des orphelins.

La falsification était si parfaite qu'il ne remit même pas en cause l'authenticité de cette lettre. Il vécut alors un moment très difficile et il se demanda s'il ne devait pas avouer, comme son épouse le lui demandait. Soudain, il prit la décision de le faire et, aussitôt, il demanda à son gardien de le faire déférer, encore une fois, devant les juges. Par la suite, pour une raison qu'il était incapable d'expliquer, il s'endormit soudain. Il fit alors un rêve, au cours duquel il vit son ami, le Rav Raphaël Kahn, qui lui dit :

'Sim'ha, tiens bon ! N'avoue pas ! J'ai demandé une bénédiction au Rabbi et, avec l'aide de D.ieu, tu seras bientôt

libéré !'

Le Rav Sim'ha Gorodetski se réveilla en sursaut. Il fut conduit devant les juges et, quand il affirma qu'il n'avait rien à leur dire, ceux-ci le frappèrent parce qu'il avait osé les déranger en vain. Peu après, il fut effectivement libéré et il quitta la Russie. Il voulut alors, avant tout autre chose, rencontrer son ami, le Rav Raphaël Kahn, pour le remercier. Quand il lui fit part de ce qui s'était passé, celui-ci lui répondit :

'Je ne sais pas ce qu'est ce rêve. En revanche, je te confirme qu'à cette période, j'ai effectivement écrit au Rabbi afin de solliciter sa bénédiction pour ta libération.' »

Le Rav Slabatitski, émissaire du Rabbi à Anvers, en Belgique, raconte :

"Lorsque nous étions élèves de la Yechiva, auprès du Rabbi, certains d'entre nous observaient le moindre geste que faisait Rabbi et ils tentaient même de l'interpréter. Ceux-là s'aperçurent, en particulier, que le Rabbi, quand il s'asseyait sur son fauteuil, pendant la prière de Min'ha, lors de la répétition de l'officiant et qu'il observait son Sidour, avait l'habitude de poser la main sur son front, en cachant partiellement ses yeux. Puis, un certain laps de temps s'écoula et

les élèves purent alors s'apercevoir que le Rabbi n'adoptait pas systématiquement cette attitude. Il pouvait lui arriver de placer sa main de cette façon, alors que, d'autres fois, il ne le faisait pas. Leur curiosité s'en trouva aiguisée et l'un d'eux décida de rechercher une explication. Chaque fois que le Rabbi plaçait la main sur le front, il observa donc qui se trouvait alors dans la synagogue. Au bout de quelques jours, il eut l'impression d'avoir trouvé la solution de l'énigme.

A l'époque, il arrivait qu'un grand invalide de guerre assiste à la prière de

Min'ha. Cet homme était si gravement mutilé que la plupart des présents avaient du mal à le regarder. L'élève s'aperçut que, lorsque cet homme était présent, même s'il se tenait sur le côté, le Rabbi ne se couvrait pas le visage. En effet, cet infirme aurait pu penser que le Rabbi ne voulait pas le voir !

Cette anecdote montre l'extrême sensibilité du Rabbi et son profond souci de ne vexer personne. On peut ainsi comprendre qu'il soit attentif à ce qui peut advenir à chaque Juif de par le monde, qu'il lui accorde sa bénédiction et qu'il lui insuffle la force."

Rêve et demande de bénédiction

Changement de comportement

Un mois d'été inoubliable avec les CENTRES AÉRÉS GAN ISRAEL du 7 au 25 JUILLET 2014

Paris 7° - 15°	Yossi Mergui	06 22 03 33 07
Paris 12°	Yossef Martinez	06 61 10 62 10
Paris 13°	Elie Assouline	06 21 72 67 74
Paris 17°	Mme Elm kies	06 24 08 35 89
Paris 19°	Jérémie Sidoroff	06 87 21 73 42
Antony	Yoni Bokobza	06 46 39 87 85
Aubervilliers	Mme Koskas	01 43 52 48 41
Bondy	Mordehai Ben Nephtali	06 08 02 48 06
Bonneuil	Yossi Altabé	06 65 73 41 30
Boulogne	Michaël Sojcher	06 20 44 07 63
Bry sur Marne	Mme Asseraf	06 22 63 65 98
Cergy Pontoise	Mendi Dawidovicz	06 10 25 15 28
Clichy la Garenne	Elie Uzan	06 60 49 67 51
Epinay	Yossef Abrahami	06 11 42 15 33
Fontenay/Bois	Mme Lasry	06 64 21 59 68
Les Lilas	Mme Sarfati	06 61 50 35 47
Meaux	Hannan Fraenkel	06 64 66 93 74
Montrouge	Mme Mimoun	06 15 70 40 48
Neuilly/Seine	Mme Benkemoun	06 43 72 64 25
S. Brice	Chalom Amram	06 61 99 59 74
Yerres	Eliahou Attal	06 87 51 66 27

LE CENTRE DE VACANCES DU GAN ISRAËL 5774!

Maison familiale et rurale de Messac (35840)
du 7 au 21 juillet 2014
pour filles de 9 à 14 ans

Au programme : travaux manuels, sorties,
parcs d'attraction, des veillées inoubliables !

Prix (tout compris) : **690 euros**

Encadrement par animatrices diplômées
agréé jeunesse et sports et caf

Renseignements et inscriptions :

Mme Bitton : 06 25 05 49 01

JEUNESSE LUBAVITCH TOULOUSE

organise 2 Centres de Vacances
du 3 au 20 août 2014

31^{ème} année!

PARDESS HANNAH

Filles 8-12 ans
Adolescentes 13-16 ans
à S. Lary-Pla d'Adet
Hautes Pyrénées Chalet de Bégles

PAF

900 €
(voyage compris)

PARDESS MAMACH

Garçons 8-13 ans
à Bordères Louron
Hautes Pyrénées

Ambiance juive, 'hassidique' !

Agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Bons de vacances sous réserve d'acceptation - Possibilités de bourses et d'aides.

Renseignements et inscriptions : 05 61 21 27 87
pardess30@gmail.com

17 rue Alsace-Lorraine 31000 TOULOUSE Tél. 05.61.21.27.87 - Fax. 05.61.62.86.79

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

quotidienne, c'est le "Moussaf" du Chabbat.

Mitsva positive n° 27: Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de placer les pains de proposition de manière permanente devant l'Eternel.

Mitsva positive n° 42: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'apporter une offrande supplémentaire chaque Néoménie, en plus de l'offrande quotidienne.

• Mercredi 25 juin - 27 Sivan

Mitsva positive n° 43: Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné d'offrir un sacrifice supplémentaire, en plus de l'offrande quotidienne, pendant chacun des sept jours de Pessa'h.

Mitsva positive n° 44: Il s'agit de l'offrande de l'Omer. C'est le commandement qui nous a été ordonné d'apporter une offrande d'orge le 16 Nissan accompagnée d'un agneau âgé au plus d'une année comme holocauste.

Mitsva positive n° 45: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'offrir un sacrifice supplémentaire le cinquantième jour après l'offrande de l'Omer du 16 Nissan.

Mitsva positive n° 46: Il s'agit du commandement nous incombant d'apporter deux pains levés au Temple, ainsi que les sacrifices offerts en raison de l'offrande du pain, lors du jour fixé comme clôture et d'offrir les sacrifices comme cela est expliqué dans le Lévitique. Les prêtres consomment les deux pains après les avoir balancés, accompagnés des deux agneaux des offrandes de paix.

Mitsva positive n° 47: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'offrir une offrande supplémentaire le premier jour du mois de Tichri. C'est le "Moussaf" de Roch Hachana.

Mitsva positive n° 48: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'offrir une offrande supplémentaire le 10 du mois de Tichri.

Mitsva positive n° 50: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'offrir une offrande supplémentaire durant les jours de la fête de Souccot.

Mitsva positive n° 51: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'offrir une offrande supplémentaire le huitième jour de la fête de Souccot car il constitue une fête en soi

• Jeudi 26 juin - 28 Sivan

Mitsva positive n° 161: Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de compter l'Omer.

Mitsva négative n° 140: Il est interdit de manger des sacrifices devenus inaptes à cause d'un défaut corporel causé volontairement.

• Vendredi 27 juin - 29 Sivan

Mitsva négative n° 132: Il nous est interdit de manger du "Pigoul". Ce terme désigne un sacrifice qui est devenu inapte à cause d'une pensée étrangère (que le prêtre a eu) soit au moment où il a été abattu soit au moment où il a été offert, la personne qui s'en était chargé ayant eu à l'esprit qu'elle en mangerait au-delà du délai fixé par la loi ou qu'elle brûlerait au delà de ce délai les parties qu'on est en droit de brûler.

• Samedi 28 juin - 30 Sivan

Mitsva négative n° 120: Il nous est interdit de garder la viande d'un sacrifice de reconnaissance jusqu'au lendemain matin (du jour où il est offert).

Rentrée scolaire 2014

N'hésitez pas, vous aussi inscrivez vos enfants aux

INSTITUTIONS SCOLAIRES DU BETH LOUBAVITCH

Ecole maternelle : 01 44 52 72 52

Ecole primaire de filles : 01 44 52 72 53

Collège lycée de filles : 01 44 52 72 54

Ecole collège et lycée de garçons : 01 40 30 56 59